



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-139437>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **25-139437**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Miramas

Correspondant : le Maire

Adresse : Place Jean Jaurès, 13140 Miramas

Coordonnées :

Téléphone : 0800013140

Télécopieur : 0490501105

Courriel : commande.publique@mairie-miramas.fr

Adresse internet : <http://www.miramas.org>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Maintenance et fourniture des moyens de secours incendie et des systèmes de désenfumage des bâtiments communaux de la Ville de Miramas

Lieu d'exécution : Place Jean Jaurès, 13140 Miramas

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La présente consultation a pour objet la vérification et la maintenance annuelles des moyens de secours incendie et des systèmes de désenfumage des bâtiments communaux sur la Ville de Miramas ainsi que la fourniture et livraison de pièces ou de matériels. Les matériels concernés par cet accord-cadre sont : - les extincteurs, - les robinets d'incendie armés - les systèmes de désenfumage mécanique ou à gaz Cet accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations, il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par le pouvoir adjudicateur

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est attribué à un seul opérateur économique. Les prestations de l'accord-cadre sont passées sans montant minimum. Le montant maximum des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est de 22 000,00 euros HT. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à

son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. L'accord-cadre est conclu à compter du 02/03/2026 ou à la date de notification de l'accord-cadre au titulaire si celle-ci est postérieure

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Pas de garantie à première demande

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Formulaire DC1 Formulaire DC2 : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner : Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail
Chiffre d'affaires moyen annuel : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
Assurance responsabilité professionnelle pour les risques : Responsabilité civile Effectif moyen annuel : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
Références sur des services spécifiés : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat
Techniciens ou organismes techniques pour effectuer le travail : CAP Agent vérificateur d'appareils extincteurs pour le personnel intervenant
Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité : Certification de l'entreprise APSAD R4 Installation maintenance d'extincteurs mobiles

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 60%
- Valeur technique de l'offre : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 22/01/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 25S016

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRL04 Modalités d'ouverture des offres : Date: 22 janv. 2026 Lieu :L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille, 22,24 rue Breteuil 13006 Marseille Tél : 0491134813 Fax : 0491811387Mel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Web : <http://marseille.tribunal-administratif.fr> Organe chargé des procédures de médiation : Préfecture de Région, Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard paul peytral 13282 Marseille Cedex Cedex 20 Tél : 0491156374 Fax : 0491156190Mel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif de Marseille, 22,24 rue Breteuil 13006 Marseille Tél : 0491134813 Fax : 0491811387Mel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Web : <http://marseille.tribunal-administratif.fr/> Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement par chaque candidat à l'adresse suivante: <http://www.marches-publics.info>

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Commune de Miramas : Hôtel de Ville

Adresse :Service Commande Publique, Place Jean Jaurès, 13148 Miramas

Coordonnées :

Téléphone : 0490587979

Courriel : commande.publique@mairie-miramas.fr

Adresse internet : <https://www.marches-publics.info>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/12/2025